



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bank Al-Maghrib signe une convention de gestion déléguée portant sur le Service de Centralisation des Chèques irréguliers

Rabat le, 4 avril 2018

En vue de contribuer au renforcement de la crédibilité du chèque et à la diminution du risque d'impayés sur chèques, Bank Al-Maghrib a signé une convention de gestion déléguée, avec CreditInfo Checks, pour la gestion du Service de Centralisation des Chèques Irréguliers (SCCI), à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt.

Le SCCI a pour vocation de permettre aux entreprises, abonnées au service, de s'assurer directement de la régularité des chèques qui leur sont remis avant leur acceptation. Ce nouveau service vient renforcer le dispositif actuel de prévention et de lutte contre l'émission de chèques impayés, en l'occurrence la centrale des incidents de paiement sur chèques, gérée par Bank Al-Maghrib et dédiée exclusivement aux établissements bancaires qui la consultent avant toute délivrance de chéquier.

Les principales informations centralisées par le SCCI sont les comptes clôturés, les coordonnées bancaires des interdits bancaires et judiciaires, les oppositions sur chèques ainsi que les faux chèques. Ces informations seront accessibles au moyen du service de consultation géré par le délégataire précité sur simple lecture de la ligne codée en bas du chèque ou saisie des données des coordonnées bancaires y afférentes.

L'ouverture aux entreprises du service de consultation de base est prévue avant fin 2018, en attendant la finalisation des prérequis techniques et organisationnels par le délégataire. Ce dernier aura à sa charge la promotion des services auprès des entreprises à l'échelle nationale et développera des prestations additionnelles telles que le blocage de provision en ligne et le scoring.

Contacts presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.20.82.46

E-mail : n.sqalli@bkam.ma

Reda HARMAK

Tel : 06.69.58.81.80

E-mail : r.harmak@bkam.ma

Suivez nous sur Twitter @bankalmaghrib